

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements :

	1 an	6 mois	3 mois
La « Feuille » cherchée dans nos bureaux	5.50	2.90	1.50
La « Feuille » portée à domicile	6.50	3.50	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Le « BULLETIN OFFICIEL » est joint en supplément au prix de 1 fr. 20 par an.			

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal ».

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)		50 cts.	
Réclames		40 cts.	

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1905 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

EL. PERL, BIENNE
CHAUFFAGES CENTRAUX
 de tous systèmes
 Eau chaude, Vapeur à basse pression etc.

En 2-8 jours

es goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau autogéreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et du relè d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20
S. FISCHER, méd.
 à Grub Appenzell Rh.-E. 76

Chute des cheveux

et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

Papeterie à 2 fr.

contenant
100 feuilles de papier à lettres,
100 enveloppes,
crayon, porteplume,
bâton de cire à cacheter,
12 plumes d'acier,
gomme à effacer
de l'encre et du buvard. 294
Le tout dans une boîte élégante et
seulement pour 2 fr.
Franco, contre envoi du montant.
5 pièces pour 8 fr.
A. Niederhäuser
fabrique de papier, GRANGES Soleure

RELIURE

Encadrements, Registres
aux prix les plus avantageux

M. TORRENT

SION Rue de la Cathédrale SION

A vendre

Une vigne à Moignon d'environ 500 toises avec occasion d'agrandir.
S'adresser à Zimmermann Gaspard à Sion.

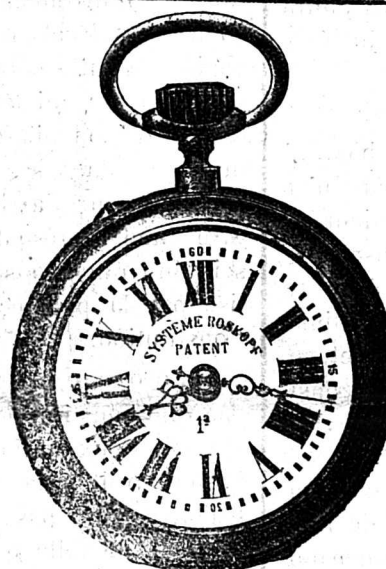
Pianos

Pour accordage de
S'adresser à
Meinrad Mosoni, Sierre

CHOCOLATS
AUTO-NOISETTE
DELECTA
Klaus

FROMAGE DE GRUYERE ET DU JURA

LES MEILLEURS DES FROMAGES SUISSES
Nous expédions par pièces de 15 à 25 Kg, par colis postal de 5 à 10 Kg.
Maigre, 1 choix Fr. 0.55 et 0.60 le 1/2 K^o || Mi-gras, . . . Fr. 0.65 et 0.70 le 1/2 K^o
Maigre, 2e choix „ 0.40 et 0.45 le „ K^o || Gras . . . „ 0.75 et 0.80 „ „ K^o
Pour petit ménage petite pièce de GRAS de 4 K^o à 1.70 le K^o
S'adresser à **MAILLARD, Chatilens-Oron VAUD.**



LS WERRO FILS

Fabrique d'Horlogerie
MONTILIER, près MORAT

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés.
Grandeur exacte du dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans — En cas d'accident, rhabillage gratis par la fabrique.

Fr. 8.50 en nickel ou acier noir.
„ 9.50 „ décoré, cadran couleur.
„ 15.— en argent contrôlé et gravé.

Envois franco contre remboursement ou mandat

Direct de la fabrique. 270

Pas d'agents Pas de dépôts

AVIS

Le Directeur du Pénitencier cantonal à Sion a l'avantage d'aviser Messieurs les marchands de vin, qui s'occupent spécialement de la vente en bouteille, que l'on fabrique au dit Pénitencier des **paillons d'emballages** qui seront livrés à des prix favorables.

LA DIRECTION DU PÉNITENCIER.

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE

HUMMEL & C^{ie}

Wädenswil & Zurich
Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution
Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de fr. 4, 5, 8 ou 10 ou au comptant, auprès de la maison soussignée. — Lots principaux de fr. 600.000, 300.000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000 seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

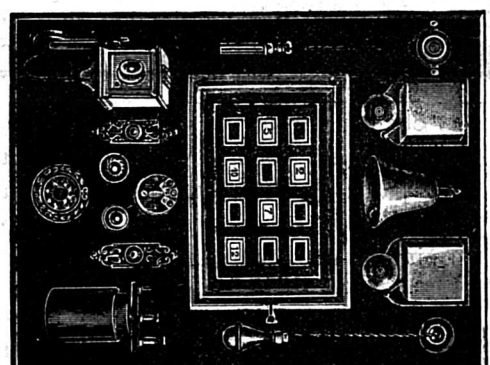
Les prochains tirages auront lieu: 15 FEVRIER, 20 FEVRIER, 10 MARS, 1 AVRIL, 15 AVRIL, 20 AVRIL, 1 MAI, 15 MAI, 15 JUIN, 20 JUIN, 30 JUIN, 10 JUILLET

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à BERNE 281

EMILE GUNTENSBERGER

FERBLANTER-INSTALLATEUR
SION Rue de la Dent-Blanche SION



Installation et réparations de téléphones, sonneries électriques, porte-voix et paratonnerre. — Assortiment complet d'articles pour l'électricité à faible courant. — Prix de fabrique — Lampes et lanternes de poche, pièces de rechange — Téléphone. (294)

A louer

chambres meublées, confortables, lumière électrique. Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

Contre l'Anémie

Faiblesse et Manque d'appétit

essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque des « 2 palmiers »)
30 ANS DE SUCCÈS — 10 diplômes et 22 médailles.
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2.50 et 5.

(*) Feuilleton de la Feuille d'avis 3

Mon voyage à Venise

Par SOLANDIEU

PREMIERE PARTIE

Audaces Fortuna juvat

D'autre part, c'était un supplément de voyage relativement long et coûteux, la chaleur était si lourde à Milan qu'elle ne manquerait pas d'être intolérable à Venise, pour un enfant des glaciers. En outre, je ne connaissais personne dans la grande ville « aquatique » et ne ferai-je pas mieux d'attendre qu'une bonne occasion me fût offerte d'y aller en gaie compagnie, et avouons-le, avec un budget moins limité...

J'en étais là de mes réflexions, quand, au détour de la via Montebello j'aperçus, étalant sur la façade de la maison, ses lettres superbement dorées, l'enseigne de la Cie Rete-Adriatica. Un éclair me traversa l'esprit.

« Je suis fonctionnaire des chemins de fer suisses, me dis-je, nos compagnies délivrent, sans compter, des permis de circulation aux fonctionnaires et employés des compagnies étrangères; pourquoi ne tenterai-je pas le coup! « Audaces fortuna juvat » m'écriai-je, jamais je n'aurais meilleure occasion de m'en assurer. Si je réussis, tout est décidé, je vais à Venise, c'est bien entendu. Et là-dessus, me voilà dans l'escalier qui conduit dans les bureaux de la délégation « Rete Adriatica ». — Je n'ignorais pas, cependant, que les administrations italiennes sont plus parcimonieuses que les autres dans la délivrance de billets gratuits et que nombre d'autres fonctionnaires certainement mieux huppés que moi, avaient piteusement échoué dans leurs démarches à ce sujet. Tout cela ne m'arrêta pas. Le fameux « Audaces » m'hypnotisait, me poussait irrésistiblement, et, après avoir préparé tant bien que mal les termes de ma requête, je sonnai résolument à la porte de la délégation et fus immédiatement reçu par un jeune secrétaire dont l'abord me fit la meilleure impression et qui, pour comble de bonheur, parlait français comme un parisien. Voici, à peu près, le colloque qui s'engagea entre nous.

Moi. — Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer.
Le secrétaire (avec un sourire charmant) — Et moi, de même, monsieur, je suis à vos ordres.

Moi. — Vous avez devant vous un solliciteur; en ma qualité de fonctionnaire des chemins de fer suisses, je me permets de venir vous demander un permis de circulation pour Venise, aller et retour, voici mes cartes de légitimation.

Le secrétaire. — C'est très bien, monsieur, mais j'ai le regret de vous informer que la direction de notre compagnie est à Florence, notre délégation de Milan n'a pas compétence pour la délivrance de ces billets, qu'on n'accorde d'ailleurs que difficilement à des agents supérieurs.

Moi. — Permettez-moi, je vous prie, une remarque, monsieur, nos compagnies suisses, ne refusent jamais de permis à tout employé d'une compagnie étrangère, quel que soit son grade; cette mesure ne tardera pas d'ailleurs à se généraliser dans toutes les compagnies européennes, ce qui est bien naturel, car, enfin, ne sommes-nous pas tous les enfants d'une même famille, d'un pays qui n'a pas de frontières, les chemins de fer.

Le secrétaire. (souriant) — Vous avez parfaitement raison, je suis, théoriquement, d'accord avec vous; et je vais essayer la pratique en télégraphiant à la direction générale à Florence pour demander l'autorisation nécessaire. Veuillez, je vous prie, repasser vers les cinq heures pour recevoir la réponse.

J'exprimai à mon interlocuteur toute ma satisfaction pour la façon courtoise dont il m'avait reçu, et, pressant vigoureusement la main

qu'il me tendait, je m'inclinai et regagnai la rue avec de petits frissons de joie et de crainte dans le cœur.

L'après-midi me parut longue, et c'est sans enthousiasme que je visitai les quartiers excentriques de Milan par le tramway de circulation; tout me paraissait maintenant fade, je n'avais plus qu'une pensée, plus qu'une vision: Venise.

A l'heure indiquée, j'étais de retour à la « via Montebello » et dans les bureaux de la « Rete Adriatica ». Le secrétaire vint à moi en souriant. Mon regard interrogateur lui suffit. « Daignez vous asseoir un instant », me dit-il, — « je vais voir si la réponse est arrivée.

Et le fonctionnaire disparut, me laissant fort impatient et févreux dans l'attente du sort qui allait m'échoir. Deux minutes s'écoulèrent qui me parurent plus longues qu'un jour sans pain. Le secrétaire apparut soudain dans l'encadrement de la porte, agitant dans sa main droite, un formulaire de dépêche, tandis que sa lèvre incarnat esquissait un sourire de bon augure qui me fit bondir de mon siège.

« Eh bien? exclamai-je.
— Ça z'y est! me répondit en riant le jeune homme, que mon attitude amusait visiblement. Oui, monsieur, je vais vous délivrer un permis pour Venise et retour à Chiasso, en deuxième classe, suivant autorisation directoriale.
Je me confondis en remerciements et promis à mon cher collègue que je n'oublierais

point sa parfaite obligeance à mon égard dans la circonstance.

« Si vous venez un jour, lui dis-je d'une voix que la joie faisait légèrement trembler, dans nos parages helvétiques, et que j'aie l'heur de vous y rencontrer, vous verrez, cher monsieur, que la reconnaissance n'est pas la moindre des vertus de notre petit peuple.

Nous échangeâmes nos cartes et nous nous quittâmes bons amis après nous être serré cordialement la main. La carte du jeune homme portait la suscription suivante:

Rafae'o X...
Correspondant du « Ve'o » de Paris
Via Dante.

J'avais eu la bonne aubaine de rencontrer un vrai latin, à qui la mamelle de Paris avait donné pas mal de sang gaulois, et qui comme moi, avait du sang français dans le cœur.

L'express de Venise partait à six heures. Heureusement, la « via Galileo », où était situé mon hôtel, se trouvait à deux pas de la « via Montebello ». J'eus le temps de boucler mes valises et d'arriver à temps à la station centrale. Je m'enfilai dans la première voiture de II^e classe portant l'affiche « Venezia », et en fermant la portière, le proverbe latin errait sur mes lèvres comme un cantique d'actions de grâces:

« Audaces fortuna juvat! »

(à suivre en 4^{me} page)

La politique anglaise

Un fait essentiel se dégage des débuts de la session parlementaire anglaise. Le gouvernement anglais n'a nullement l'intention de dissoudre la Chambre des communes pour poser devant le pays la question de confiance.

Le discours du trône ne fait aucune allusion à la question brûlante de la réforme fiscale. Par contre, il énumère un programme législatif suffisant pour alimenter les travaux parlementaires de plusieurs sessions. Le ministre des affaires étrangères, lord Lansdowne, a déclaré formellement à la Chambre des lords que le gouvernement ne songe pas à devancer l'échéance de la Chambre élue en 1900, dont les pouvoirs ne viennent qu'en 1907.

Cette attitude est absolument conforme aux traditions constitutionnelles anglaises. La dissolution n'est de règle qu'en cas de crise ministérielle; autrement elle reste à la discrétion du gouvernement.

On comprend fort bien, d'autre part, que le cabinet Balfour ne soit aucunement désireux d'avancer le moment où il devra se présenter devant le suffrage universel. Toutes les élections qui ont eu lieu depuis l'ouverture de la fameuse campagne fiscale de M. Chamberlain lui ont été défavorables. La majorité ministérielle est tombée de 150 à 80 voix. C'est un sérieux échec. Cependant, une majorité de 80 voix suffit largement pour gouverner, si elle est disciplinée et résolue.

Le gouvernement peut-il compter sur cet appui ferme?

On en doutait fort à la veille de l'ouverture de la session. M. Chamberlain qui est l'arbitre de la situation, puisqu'il dispose de plus de 200 voix sur les 377 de la majorité, s'était prononcé dans un discours retentissant en faveur d'une prompt dissolution. Déjà, l'opposition croyait tenir la victoire. Le « whip » libéral, M. Herbert Gladstone, envoyait ces jours derniers des instructions de mobilisation à toutes les organisations électorales du parti.

La situation semble maintenant beaucoup plus incertaine. Les déclarations énergiques de lord Lansdowne, le silence obstiné de M. Balfour sur la réforme fiscale font soupçonner une entente secrète entre le gouvernement et M. Chamberlain.

L'opposition ne dissimule pas un assez vil désappointement. Elle veut cependant avoir le cœur net. Un de ses chefs les plus distingués M. Asquith, pose nettement la question à la Chambre des communes. Il reprend la propre thèse de M. Chamberlain, à savoir que tout a été dit sur la controverse fiscale et que le moment est venu de faire appel au jugement du pays. M. Chamberlain est mis au pied du mur. Il devra modifier une fois de plus son opinion, ou abandonner le cabinet.

CONFEDERATION

Commerce extérieur

D'après une statistique provisoire, les importations suisses se sont élevées en 1904 à fr. 1,243,390,000 contre fr. 1,196,160,000 en 1903; les exportations à fr. 891,470,000 contre fr. 888,520,000 en 1903, non compris les métaux précieux monnayés.

Traité de commerce

On sait que la Suisse a dénoncé son traité de commerce avec l'Espagne, qui date de l'année 1892. Ce traité cessera de porter ses effets au 31 août 1905. Le gouvernement espagnol a fait, auprès de la Confédération, une démarche en vue d'obtenir une prolongation de la validité du traité. Cette demande a été écartée par le Conseil fédéral.

Le droit d'entrée sur les vins espagnols en Suisse est, aux termes du traité, de fr. 3,50 par hectolitre. Dans le nouveau traité de commerce italo-suisse, ce droit est porté à fr. 8. Grâce à la clause de la nation la plus favorisée, la Suisse ne pourrait appliquer à l'Italie le droit de fr. 8 si le traité avec l'Espagne restait en vigueur au moment de la prochaine vendange. La Suisse se trouverait du reste dans une posture identique vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le département des Travaux publics est autorisé à charger M. Schardt, professeur de géologie à Montreux, de l'étude de la question du surélévement des sources basses de la Sarvaz, de manière à pouvoir les écarter dans le Rhône, par un canal traversant la plaine de Sailon par la ligne la plus courte.

CHRONIQUE VALAISANNE

Abstinence ou Tempérance — Ecole ménagère — L'Odyssée d'un Suisse en Russie
Doit-on être abstinent ou tempérant?

Voilà une question très controversée et assez difficile à résoudre devant l'opinion si par-

tagée des maîtres de la science et de la sagesse.

Le Dr Laborde, de l'Académie française, admet l'usage modéré du vin aux repas, et seulement aux hommes forts, c'est-à-dire, arrivés au développement complet de l'organisme; il n'en reconnaît toutefois pas la nécessité en tant que boisson alimentaire.

M. Edmond Vaslet, un spécialiste belge qui a écrit un petit manuel de tempérance nous déclare péremptoirement que les boissons alcooliques ne sont pas nécessaires, et nous cite comme preuve à l'appui, le fait qu'avant le déluge, c'est-à-dire pendant une période d'environ deux mille ans, aucune boisson alcoolique ne fut en usage.

Le Dr Combe, médecin des Ecoles de Lausanne, auteur d'un travail sur l'alcoolisme chez l'enfant, trouve, au contraire, que le vin, pris modérément, soit environ un demi-litre par jour, donne de l'appétit, produit une légère excitation, un sentiment de bien-être, de gaieté, de force, qui fait qu'on peut dire que le vin réjouit le cœur de l'homme (Bonum vinum...) et qui justifie son usage modéré.

Par contre, MM. Bunze et Forel, deux autres autorités en la matière, n'admettent pas cette manière de voir; pour eux, la plus petite dose d'alcool entrave et ralentit le travail cérébral, paralyse et diminue les fonctions intellectuelles; pour eux, l'alcool est un poison narcotique.

L'opinion de cent quatre-vingts médecins suisses et étrangers est généralement défavorable à l'alcool, quelques-uns admettent l'usage modéré, « très modéré » du vin naturel, à faible degré d'alcool.

Enfin, le Dr A. Forel résume en deux mots très originaux, la question de l'alcool. « Supprimez par enchantement, dit-il tous les ivrognes d'un pays; en peu d'années, ils seront remplacés par de nouveaux. »

En effet, une grande partie des ivrognes meurent annuellement sans que leur nombre total diminue. Transformez, par contre, d'un coup tous les buveurs modérés d'un pays en abstinents, et en peu de temps, il n'y aura plus d'ivrognes. Donc, les buveurs modérés sont la pépinière de l'alcoolisme.

Ce qui équivaut à l'abstinence totale.

Pour ma part, je ne vois pas très bien ce que nous ferions de nos vins si personne n'en buvait plus. Les pays viticoles devraient se transformer en des cultures compensatrices souvent impossibles à introduire, eu égard à la nature du terrain et aux conditions climatiques: au point de vue alimentaire et social, ce serait une révolution lente et considérable, d'une difficulté inouïe pour ne pas dire irréalisable. C'est pourquoi, je conçois l'abstinence totale pour le buveur endurci comme le seul moyen de guérison et de relèvement; dans tous les autres cas, l'usage modéré du vin me paraît admissible dans le sens indiqué par le Dr Laborde, et il est certain que toute idée d'exclusion totale et définitive du vin du régime alimentaire de l'homme est une utopie, une fiction, un mythe, et ceux qui nourrissent l'espoir d'y arriver, poursuivent une chimère qui hélas, vivra aussi longtemps que le monde.

Sion a eu, il y a de cela environ un an, une école ménagère destinée à combler une lacune dans l'organisme de notre enseignement scolaire; mais, Rose elle a vécu ce que vivent les roses. Un incendie a détruit le local où l'art culinaire avait élu domicile et depuis ce jour, les cordons-bleus en herbe attendent que leur académie se relève de ses cendres. Qu'en est-il? Le cours de cuisine était dirigé par Mme Lucie de Courten, cette femme dévouée qui consacre son temps aux intérêts de l'enfance pauvre. C'est dire qu'il était en bonnes mains. Ce cours était appelé à rendre à nos futures ménagères les plus signalés services; il formait de jeunes filles pauvres et les rendait aptes aux emplois de cuisinières, postes confiés de préférence aux femmes, dans les grandes maisons et toujours bien salariés. Combien peu d'entre nos jeunes filles quittent la maison paternelle en sachant bien faire la cuisine. Et cependant, sans avoir les exigences d'un Brillat-Savarin, il est vrai de dire qu'une femme qui ne sait pas cuire un pot-au-feu à point ou assaisonner un ragoût n'aura jamais le don de contenter complètement son époux. La physiologie du goût marche de pair avec celle du mariage.

Il est donc à souhaiter que l'Etat s'intéresse à la rénovation du cours de cuisine en confiant à madame Lucie de Courten le soin de son organisation et de sa direction; nulle mieux que la distinguée présidente de l'œuvre de la protection de la jeune fille n'est apte à occuper ce poste d'honneur et de dévouement.

Les journaux neuchâtois nous racontent l'odyssée d'un nommé Séchaud, de Genève, parti pour la Russie il y a quelque trente ans pour entrer au service d'un officier polonais. Le malheureux, arrivé à destination, apprit avec stupeur que son maître venait

d'être arrêté par la police russe et déporté.

Mais quel ne fut pas son effroi quand il se vit lui-même arrêté, mis aux fers et entraîné vers la Sibérie, après avoir subi les plus ignobles traitements.

Sans se renseigner, sans aucun grief contre cet inconnu inoffensif, l'honorable police l'avait enfermé avec d'autres forçats dans une prison de Sibérie où il passa trente ans!

Il parvint, il y a une année, à s'évader et à arriver jusqu'à Vladivostok d'où il fut ramené à Marseille par un transport anglais.

Et voilà comment un honnête citoyen suisse a été traqué par les sbires de l'autocrate et a passé plus de la moitié de sa vie en déportation sans avoir rien fait pour encourir la plus petite peine!

Vous avouerez que la colère du peuple russe se légitime en présence de faits aussi monstrueux et qu'il est grandement temps qu'un gouvernement qui toîère de semblables ignominies ait à subir d'urgentes et importantes réformes. Jean-Jacques

Prochaines élections au Grand Conseil

Grand branle-bas, dans une quinzaine de jours parmi les citoyens électeurs du Valais qui auront à renouveler le mandat de leurs représentants au Grand Conseil; et à ce défaut, à choisir du neuf.

La journée du 5 mars s'annonce exceptionnellement chaude, tel est du moins ce que nous concluons des échos qui nous parviennent d'un peu partout; toutes les batteries sont dorées et ja dressées de part et d'autre pour une lutte à outrance que les élections municipales du 11 décembre ont pu ainsi dire préparée.

Quand nous disons: « Lutte à outrance » nous n'entendons pas vous faire entrevoir des scènes scandaleuses, des bagarres déshonorantes où des citoyens se serviraient de leur pied et de leur poing pour soutenir leurs candidats.

Cela s'est vu; mais il faut espérer que de pareils abus les jours de scrutin vont disparaître définitivement de nos mœurs électorales. Rien de tout cela, ne se produira le mois prochain. La lutte sera toute pacifique: le parti conservateur, qui détiend depuis de nombreuses années le pouvoir, veut, cela se comprend, se maintenir dans ses positions; le parti libéral travaille pour y arriver ou tout au moins pour avoir une représentation plus nombreuse au sein du Grand Conseil; son désir est encore attisé par la perspective de la révision de la Constitution.

Cette œuvre est grande certes, on ne refait pas une constitution comme on crée une simple loi. Ceux qui l'auront faite et bien faite auront droit à la reconnaissance du peuple. Qu'on ne dise pas: « Peu nous importe qu'on la fasse de telle ou telle manière! » C'est le langage des sots; car la constitution d'un pays est intimement liée au bien-être matériel et moral de ses habitants. Dès lors il importe beaucoup qu'elle soit faite de manière à satisfaire dans la mesure du possible les besoins du peuple.

Que faut-il pour cela? Il faut que les hommes auxquels nous confierons cette noble mission soient premièrement capables de la remplir: trop souvent, on fait taire des considérations d'intérêt général pour ne s'attacher, dans le choix d'un candidat qu'à des considérations secondaires: on ne pèse pas sa valeur; on dit: « Nous voulons que ce soit lui et non un autre! » partant de cette idée on met tout en œuvre pour le faire arriver au trépanement concurrent plus capable. Il faut secondement que ceux que nous enverrons siéger au Grand Conseil soient inspirés du véritable intérêt du pays et non de leur propre intérêt. « Chacun sait cela » nous dirait-on! Non on ne le sait pas assez ou bien si on le sait, on n'agit pas en conséquence. Il y a parfois trop de parti pris. Il est bon d'avoir de la ténacité dans ses conceptions; mais il faut aussi savoir faire la part de ce qui est absolument juste et vrai, cela serait-il contraire à nos vues.

Qu'on se dise bien, avant d'accepter le candidat qui vous est proposé: « Cet homme est-il capable de remplir sa mission ou ne sera-t-il qu'une nullité? Est-il désintéressé dans la chose publique et uniquement inspiré de l'intérêt général du pays? Sa conduite mérite-t-elle la confiance? »

Si oui, allons, la tête haute, déposer son nom dans l'urne: nous aurons rempli notre devoir. Si non, cherchons ailleurs.

C'est là de la véritable, de la bonne politique. Il est à souhaiter que les électeurs valaisans sauront s'en inspirer lors des prochaines élections, afin qu'ils puissent dire plus tard: « Le 5 mars 1905 nous avons fait de la bonne besogne. »

Laissons maintenant les préparatifs de la « grande journée » se poursuivre dans les deux camps qui se partagent le Valais. L'intrigue alimentée adroitement par les bons verres de « vieux et de nouveau » est l'arme principale dont on se sert pour amorcer les naïfs; mais tout homme sérieux et capable de penser sensé-

ment n'aliénera pas sa volonté pour un « verre »: le vote est une chose sacrée qui ne doit pas s'acheter!

Sion s'embellit! (correspondance)

On pose ces jours, sur nos places publiques, et bien en évidence — sans doute afin que personne n'en ignore — d'horribles édicules, tambours informes que l'on dit être des postes pour transformateurs électriques.

Qu'on en pose — nous ne voyons là rien à redire, puisque transformateurs il faut — mais que notre éditilité permette un emprunt du domaine public pour de semblables machines — cela étonne!

Les installations électriques ont déjà assez abimé par leurs cables, deux de nos principales rues, surtout: la rue du Grand-Pont et la rue de Lausanne. Il ne faudrait pas supposer, cependant, que cet état de choses ait rendu le public séduisant mieux disposé à admettre d'autres TRANSFORMATIONS du même goût. Notre éditilité s'en rendra certainement compte. X.

Concert du Rhonesängerbund

Cette excellente société invite le public séduisant à assister à son concert de dimanche soir au Grand Hôtel.

Nul doute qu'un nombreux auditoire ne vienne applaudir notre ancienne chorale. Le programme de cette soirée est particulièrement attrayant et l'on nous assure que de notables progrès ont été réalisés depuis la nouvelle direction de M. Ch. Haenni.

Un joyeux bal clôturera la soirée.

Sion — Conférence

Nous rappelons à nos lectrices particulière- ment, la conférence qui est donnée dimanche soir à 8 heures par M. l'abbé Carry, de Genève à la grande salle de l'hôtel de ville de Sion. Nous les engageons vivement à y assister, car le sujet que traitera le distingué conférencier est de toute actualité et du plus haut intérêt pour toutes les personnes qui intéressent l'œuvre si belle de la protection de la jeune fille.

Musée archéologique

Le musée archéologique a reçu de M. Jos. Dufour, architecte à Sion, différents effets d'unités archaïques appartenus à M. P.-M. Dufour, à Monthey, capitaine dans la grande armée en 1813, et plus tard, général, au service de Naples, en 1848.

De M. Rappaz Camille, administrateur postal à Monthey, une petite hache en pierre polie.

Eclipse partielle de lune

Dimanche, 19 février, notre satellite passe en partie dans l'ombre de la terre et il y aura éclipse partielle.

Ce phénomène commencera un peu après le lever de la lune qui aura lieu vers les 6 heures du soir. Voici les instants principaux de l'éclipse, en temps moyens de l'Europe centrale: Entrée de la lune dans l'ombre: 6 h. 54. Milieu de l'éclipse: 8 h. 0 m. Sortie de l'ombre: 9 h. 07 m.

La grandeur de l'éclipse sera des quatre dixièmes du diamètre de la lune au moment du maximum.

Et puisqu'il est question ici d'éclipse, mentionnons encore que, le 5 mars prochain, aura lieu, dans l'hémisphère austral, une éclipse annulaire du soleil, complètement invisible en Europe. La ligne centrale de cette éclipse passe dans l'océan indien méridional, puis traverse la partie orientale de l'Australie et coupe la Nouvelle-Calédonie peu avant le moment du coucher du soleil.

Les derniers 30 mètres au Simplon

On compte avec une impatience marquée chaque mètre d'avancement au tunnel du Simplon, dont le dernier quartier de roche va tomber dans quelques jours.

Il ne reste plus aujourd'hui que 30 mètres à percer.

Pêche sur le Léman

Le syndicat professionnel des pêcheurs français du lac Léman s'est réuni à Thonon pour protester contre la situation qui leur est faite par la nouvelle convention signée à Paris entre la France et la Suisse réglementant la pêche dans les eaux du lac et portant: suppression de la tolérance de la maille de 27 millimètres; et la fixant définitivement à 30 millimètres; défense stricte de pêcher toutes espèces de filets du 30 janvier au 4 mars.

Une protestation a été rédigée et une nouvelle réunion a été fixée au 26 février.

NOUVELLES DES CANTONS

Bâle

EXPLOSION D'UNE EPAVE

On a commencé à faire sauter à la dynamite les restes du vapeur « Christine » qui, après avoir réussi à remonter le Rhin jusqu'à Bâle, s'était échoué contre un pilier du pont d'Huningue en redescendant le fleuve.

A la première explosion, une colonne d'eau de vingt mètres jaillit, projetant au loin de nombreux débris du bateau. Après une série d'explosions, on constata que la moitié de la coque du bateau était détruite. L'opération sera continuée ces jours-ci.

Un incident macabre s'est produit à la troisième explosion: l'on vit tout à coup un cadavre de femme projeté dans les airs. On put le retrouver à quelque distance. L'identité de cette femme n'a pu être reconnue.

Neuchâtel

MORT DANS LA NEIGE

Un jeune homme de Bulle, Ami Champod, célibataire âgé de 29 ans, était parti en skis dans la journée de dimanche dernier, avec deux amis, pour Fleurier, en passant par le Chasseron.

Au retour, se sentant un peu fatigué, il resta en arrière, et ses camarades durent l'attendre près du chalet de la Combe, c'est-à-dire peu avant de commencer la descente sur Bulle. Ils lui demandèrent s'il se sentait assez fort pour continuer seul, eux voulant rentrer aux Rasses. Sur sa réponse affirmative, ils le quittèrent.

Que se passa-t-il? Probablement pris de fringale, il voulut se reposer, s'endormir, et c'est un mort que l'on ramena lundi matin à Bulle. Dans la nuit, en effet, les parents du jeune homme, ne le voyant pas rentrer, se mirent à sa recherche avec quelques hommes dévoués et le retrouvèrent au matin presque au même point où ses camarades l'avaient quitté, mais à l'état de cadavre, à quelques pas du haut de la montagne que le pauvre garçon avait essayé en vain de gravir.

Uri

CAISSIER INFIDELE

Depuis deux ou trois ans, les surprises fâcheuses se multiplient dans nos administrations publiques. C'est tantôt ici, tantôt là, un caissier qui se trouve en défaut. A tort qui y avait passé une fois dans des circonstances mémorables, vient encore d'être affligé par la découverte de détournements commis par l'aubergiste de la Couronne, M. Nell, en qualité de gérant du fonds des pauvres. Nell aurait grignoté une quarantaine de mille francs. Il est arrêté.

UNE TEMPETE AU GOTHARD

On écrit de Bellinzzone en date du 14, que pendant les dernières quarante-huit heures, une tempête, ou même un véritable ouragan, a fait rage au Gothard, accompagné d'une forte chute de neige. Le 13 au matin, à l'hospice (2100 m.) le vent du nord avait une vitesse dépassant cent kilomètres, par un froid de 22 degrés.

L'observateur chargé du service des appareils météorologiques a télégraphié à Zurich qu'il était dans l'impossibilité d'assurer son service, les instruments ayant tous été mis hors d'usage et l'encre étant gelée.

Les effets de cet ouragan se sont fait sentir jusqu'en Sicile. Le 14 au matin, il neigeait à Palerme et le thermomètre marquait —6° à Naples.

Zurich

DRAME DE LA MISERE

A la Seefeldstrasse vivaient depuis environ une année, dans une petite maison, le nommé Christophe Daumer, de Heibrechtigen (Wurtemberg), sa femme et ses deux enfants. Le mari, âgé de 28 ans, travaillait à la brasserie de l'Union, à Seefeld. Il gagnait fr. 4,50 par jour.

Avec ce salaire, les pauvres gens ne parvenaient pas à nourrir les deux bouts. Petit à petit, afin de ne pas laisser les enfants mourir de faim et de pouvoir les vêtir proprement, ils avaient vendu la plus grande partie de leur mobilier.

Daumer n'était pas un buveur et rapportait intégralement ses quinzaines à la maison. Ses voisins le considéraient comme un honnête homme et un bon travailleur et ne lui médisaient pas leur sympathie.

En revanche, ses collègues de la brasserie, sous le prétexte qu'il ne faisait pas partie du syndicat des ouvriers brasseurs, lui rendaient la vie dure et cherchaient tous les prétextes imaginables pour lui faire quitter l'établissement.

Samedi matin, à 4 heures et demie, la femme Daumer mettait au monde un quatrième enfant. Sans déjeuner, le mari partit à l'heure habituelle pour son travail. A midi il ne mangea presque pas.

Lorsque le pauvre homme rentra le soir à la maison, il n'y avait ni pain, ni lait, ni argent. En désespoir de cause, Daumer se rendit chez un cafetier du voisinage et le supplia de lui prêter quelques francs jusqu'à la paye. Froidement l'aubergiste refusa, ajouta qu'il ne pouvait consentir à ce prêt, attendu qu'il ne croyait pas que son emprunteur restât encore longtemps occupé à la brasserie.

La mort dans l'âme, Daumer s'éloigna pour aller frapper à d'autres portes. Partout, hélas! il se heurta au même refus.

A 9 h. du soir, absolument désespéré, Daumer rentra chez lui. A la vue de leur père revenant sans nourriture, les deux aînés des enfants éclatèrent en sanglots. La fatalité voulut qu'au même instant le nouveau-né se mit à crier. Alors, pris d'un subit accès de folie, Daumer saisit, de ses doigts crispés, le pauvre bébé et le porta à la gorge et serra... Un soupir et ce fut tout: l'enfant avait cessé de vivre.

L'acte monstrueux accompli, le père comprit aussitôt toute l'horreur de son crime. En hâte, il se rendit chez la sage-femme et lui avoua ce qu'il venait de faire. La sage-femme revint avec lui, constata la mort du pauvre poupon, et partit aviser la police. Quant à Daumer, il attendit passivement qu'on vint l'arrêter. Le père criminel a fait des aveux complets, mais il a déclaré ne pas savoir au juste pourquoi il a commis cet acte.

— Je puis cependant vous dire, a-t-il déclaré au juge d'instruction, que je n'aurais jamais fait ça si je n'avais été aussi triste.

ECHOS

Le LAIT des VACHES TUBERCULEUSES

M. Moussu, professeur à l'école vétérinaire d'Affort, a entretenu dernièrement l'académie de l'importante question du lait des vaches tuberculeuses. Il résulte des observations faites par l'auteur que ce lait présente de réels dangers, surtout pour les enfants et pour les malades qui sont astreints au régime lacté absolu. M. Moussu rapporte des expériences d'après lesquelles il a réussi à transmettre la tuberculose à des cobayes et à des veaux sains dans la proportion de deux sur cinq, avec du lait très appétissant en apparence, mais fourni par des vaches tuberculeuses. Il ne faudrait pas, toutefois, s'exagérer le danger de contamination, qui n'existe pas lorsqu'on ne consomme de ce lait qu'une fois par hasard; mais il deviendrait réel avec un régime longtemps prolongé.

La conclusion à tirer de ces faits au point de vue légal, c'est qu'on ne devrait pas tolérer dans les vacheries des nourrisseurs l'exploitation des vaches tuberculeuses, si peu atteintes qu'elles puissent être. Cette mesure de protection suffirait amplement, — affirme M. Moussu, — et elle ne serait pas d'une réalisation impossible.

Nouvelles à la main

— Eh bien! cette opération a-t-elle été douloureuse, cher ami?... — Douloureuse? Sûr! ce rapace docteur m'a compté cinq cents francs.

ETRANGER

Les défenseurs de Port-Arthur

Les officiers russes de l'ancienne garnison de Port-Arthur rentrent au pays à bord de l'«Australien». Le correspondant d'un journal français a pu s'entretenir longuement avec eux et après avoir dépeint l'impression que ces héros lui ont donnée, il ajoute:

J'ai tenu à converser longuement avec le contre-amiral Lodeschensky. L'amiral est âgé d'une soixantaine d'années, mais il est resté très vigoureux et a gardé une allure combative qu'accroît encore l'expression dure de sa tête de vieux loup de mer. Ses déclarations ont été catégoriques; elles contiennent une critique sévère du rôle joué par les amiraux et par certains généraux.

— Sur mer, dit-il, la guerre engagée en Extrême-Orient était une guerre de mines et de torpilles. Or, l'amiral Alexeïeff et l'amiral Makharoff étaient adversaires déclarés des mines. Ils refusèrent donc d'en laisser placer une seule, au début de la guerre, devant Sasebo, comme offrait de le faire le lieutenant Stepanov, mort depuis sur «l'Inéssité». L'entêtement incompréhensible de ces deux hommes a causé les plus grands malheurs.

Je demande à l'amiral ses impressions sur les chefs qui eurent tout à tour le commandement des forces navales russes. Il me communique ses pensées sans ambages. Je vous les livre sans restrictions.

— Makharoff, lui, malgré ses défauts, était un excellent marin, d'une indiscutable valeur; mais pas Stark, qui reste inférieur à tous les points de vue. Quant à Witthoff, il est fort intelligent, mais manque un peu de pratique et d'expérience.

Un merveilleux tacticien et un manœuvrier habile c'est Togo. Il est vrai qu'il bénéficia des errements commises par Makharoff, par Stark puis par Witthoff. Ils eurent le tort de faire figurer dans les batailles navales des bateaux comme le Sébastopol et le Poltava, qui ne filaient que 12 nœuds, ce qui obligeait à ralentir leur allure les autres unités de l'escadre russe capables de filer 17 nœuds. Cette faute permettait à l'amiral Togo qui disposait de navires marchant à 17 nœuds, de choisir à son gré le moment propice et les circonstances de l'attaque.

J'interroge ensuite le contre-amiral Lodeschensky sur la sortie du 10 août qui eût des conséquences si graves pour l'escadre russe.

— Quand l'escadre effectua la sortie du 10 août, les navires étaient en très mauvais état. On n'avait pas eu le temps de réparer leurs avaries. Le Retvisan avait encore un large

trou et mille tonnes d'eau avaient envahi sa cale. Il ne manquait à l'escadre que 300 canons seulement; 300 canons qui avaient été transportés dans les forts.

La vérité sur cette triste journée, la voici: l'amiral Witthoff n'a jamais prescrit à qui que ce soit de rentrer à Port-Arthur, si la mort venait à le frapper. Il n'avait pas d'instructions semblables à transmettre à ses seconds. Mais, quand il fut tué, ce fut un affolement. Un homme comme Makharoff eût pu, par une manœuvre ingénieuse, sauver la flotte en péril; Outchomsky n'osa rien tenter; il ne songea qu'à une seule chose, se mettre à l'abri dans la rade de Port-Arthur.

Sur ma demande, l'amiral Lodeschensky ajouta que Skrydloff aurait pu réussir à gagner Port-Arthur avec les forces navales dont il disposait à Vladivostok. Mais il ajoute:

— Skrydloff ne voulut pas tenter cet effort, parce qu'il connaissait trop bien l'état déplorable de la flotte de Port-Arthur; il savait trop que s'il forçait le blocus et s'il prenait le commandement suprême des escadres, il ne pourrait pas risquer de combats décisifs et risquerait d'essuyer la plus lamentable défaite.

Une attaque contre la voie ferrée

Le général Sakaroff télégraphie le 14 février: Notre artillerie a canonné, hier, 13 février, Nangaye; elle a détruit les fanzans ou murs derrière lesquels l'ennemi bombardait nos retranchements.

Les Japonais ont été contraints de s'enfuir de leurs abris, sous les schrapnels de nos canons.

Le 12 février, le pont entre Gourpulin et Jantsetum a été attaqué, vers trois heures trente du matin, par cent cavaliers japonais et deux cents Tonghouses. Les gardes-frontières canonnés dans les tranchées avoisinantes repoussèrent l'attaque et chargèrent à la baïonnette les Japonais qui s'enfuiront, laissant deux morts sur le terrain.

Le sous-officier Kharine, repoussant les Japonais, s'est approché d'un pont sur lequel les Japonais couraient l'un derrière l'autre et jetaient des projectiles dans le but de faire sauter la voie ferrée. Plusieurs salves ont forcé l'ennemi à se retirer.

Environ 70 Japonais ont entouré les sentinelles de garde au sud du pont. Les sentinelles se sont retirées vers Fan-Tse-Tun. Les Japonais ont alors détruit cinq rails et ont attaché des cartouches de mélinite aux vingt poteaux télégraphiques.

Des renforts sont arrivés de Fan-Tse-Tun et l'ennemi s'est dispersé après avoir fait sauter un poteau télégraphique.

Plusieurs de nos gardes frontières ont été envoyés en patrouilles dans les villages. Les autres ont poursuivi l'ennemi jusqu'à vingt-cinq verstes.

Sakharoff

Un raid de cavalerie russe

Les Russes ont repris leurs opérations de cavalerie sur une grande échelle. 9000 cavaliers, avec des pièces d'artillerie, se trouvaient à une trentaine de milles à l'ouest de Liaoyang. Il semble que les cavaliers cherchent à tourner le flanc de la gauche japonaise.

Les opérations de cavalerie russe, signalées à l'ouest de Liaoyang, ont commencé à l'ouest de Chitaitso. Un détachement pénétra à Lao-hounchi, tandis qu'un autre s'approchait de Tacha, localité située à 20 kilomètres au Sud-Ouest de Chitaitso et à 43 kilomètres à l'ouest de Liaoyang.

Plus tard, toutes les forces de cavalerie, avec de l'artillerie, s'approchèrent du fleuve, à 1,600 mètres au-dessous de Tacha, et tentèrent de le franchir, à six heures du soir.

Les Russes continuent à bombarder le centre de l'armée japonaise.

Hommage aux Russes

Le «Rousskoïe Slovo» publie le télégramme suivant de Moukden, 7 février:

«Il y a quelques jours, une lettre émanant de plusieurs officiers japonais fut reçue dans une des divisions russes. Les officiers japonais exprimaient leur admiration pour le courage des officiers et des soldats russes et disaient qu'ils avaient souvent vu les Russes marcher à la mort avec un enthousiasme sans exemple. Ils déclaraient aussi qu'ils considéraient comme l'honneur le plus grand de combattre de tels ennemis.

Les officiers russes qui reçurent la lettre décidèrent d'inviter les officiers japonais à un banquet qui doit avoir lieu en terrain neutre, après la conclusion de la paix ou au cours d'un armistice.

Les récentes batailles montrent que la guerre a pris un caractère absolument unique, car les positions avancées des deux côtés ont été transformées en véritables fortresses. Les dernières attaques des Japonais n'ont pas plus réussi que celles des Russes. Le côté qui prend l'offensive est certain d'être battu.»

BELGIQUE

TAMPONNEMENT

Sur la ligne de Bruxelles à Gand, un train de voyageurs a tamponné, à Melle, un train de marchandises. Il y a eu, croit-on, de nombreux blessés.

FRANCE

PRECIEUX CHARGEMENT

Le transatlantique «La Champagne» venant de New-York, est entré samedi au Havre, vers une heure. En outre de ses 272 passagers, ce navire avait à bord une cargaison de fr. fr. 45,730,000 en barres et en pièces d'or dans ses soutes à valeurs. C'est affirmé-t-on le plus fort chargement en or qui a été fait jusqu'ici entre les Etats-Unis et l'Europe.

Aussitôt après avoir franchi la passe, la «Champagne» transformée ainsi en une véritable Californie flottante, est allée s'amarrer à son poste, dans le bassin de l'Eure, au quai des Transatlantiques. Alors, en présence des propriétaires et des employés de la Compagnie générale transatlantique, on a procédé sous l'œil vigilant de la police, au débarquement des colis contenant le fameux trésor. Les barils en chêne mesurant soixante centimètres de longueur, solidement cerclés de fer transversalement et verticalement, dûment pointés par le personnel du bord et par ceux qui les recevaient, ont été chargés sur onze camions soigneusement bâchés et fermés, et, sous l'escorte de la police, ont été dirigés vers la gare. Ces barils étaient au nombre de 183, pesant chacun de 70 à 80 kilos; ils représentaient un poids total de 15,950 kilos.

Après avoir été soigneusement pesés à la gare, ces précieux colis ont été placés dans quatre wagons. Dans les deux premiers sont montés les acquéreurs ou leurs représentants qui accompagnaient leur trésor. Les deux autres wagons ont été soigneusement plombés par les agents de la Compagnie de l'Ouest et accompagnés par des employés de la compagnie. Ils ont été ensuite accrochés au train express partant du Havre à 6 h. 10 du matin.

ITALIE

L'EX-PRINCESSE DE SAXE

On mande de Florence: Le conseiller Kerner a déclaré qu'il a eu le dix février, au consulat allemand, un entretien avec la comtesse Montignoso, à laquelle il a présenté un document démontrant qu'il était du devoir du roi de Saxe d'exécuter, par tous les moyens légaux, la convention obligeant la comtesse à remettre sa fille Anne Monica Pia, qui devait être rendue depuis l'année dernière.

M. Kerner a rappelé à la comtesse Montignoso un statut de la cour de Saxe qui concède au roi le droit d'établir la résidence des membres de la famille royale.

La comtesse Montignoso a répondu qu'elle reconnaissait ce statut, cette convention et le droit du roi de disposer de l'enfant dont il est le père, qu'elle reconnaissait aussi la loi autorisant le roi à garder près de lui cette enfant, mais que cependant, elle n'aurait cédé qu'à la force.

La princesse Louise, sur les conseils de M. Lachenal, appelé de Genève, et d'accord avec ses confrères de Florence, a fait au docteur Kerner une proposition.

Apparavant, il faut rappeler que, suivant les dispositions intervenues d'un commun accord, à la naissance de l'enfant en 1903, la mère devait la conserver jusqu'au 15 mai 1905, avec l'assentiment du roi.

A partir de cette époque, la jeune princesse devait être envoyée à la cour de Dresde, pour être élevée selon le rang et les prérogatives qui lui confère sa naissance.

La princesse Louise entend respecter le contrat, mais s'oppose à tout enlèvement immédiat. Elle propose donc, afin de terminer le différend avec dignité et, dans la paix, de rendre l'enfant, le 15 avril prochain. La princesse réserve tous ses droits, si cette offre n'est pas acceptée.

D'autre part, elle insiste sur son droit imprescriptible de voir tous ses enfants et aussi longtemps qu'il ne sera pas réglé d'une manière régulière et à sa satisfaction. Elle se refuse à examiner les conditions qu'on veut lui faire, et qui tendent, sous menace d'une forte pénalité pécuniaire, à lui imposer la renonciation à la nationalité saxonne et l'interdiction de rentrer en Saxe ou de reprendre des rapports avec la famille royale.

On attend la réponse de M. Kerner aux propositions de la princesse.

M. Lachenal est reparti pour Genève.

que celle-ci ne voulût enlever la princesse Monica.

Les paysans de Fiesole ont pris fait et cause pour la princesse Montignoso et entendent s'opposer à toute tentative de violence.

THIBET

MISSION THIBETAINE

Le Morning Post est informé de Shanghai que le dalaï-Lama du Thibet est en route pour Saint-Petersbourg, accompagné par une escorte russe.

CONGO

Nous avons annoncé il y a quelque temps, le départ pour le Congo, d'une commission internationale, dont fait partie M. Schumacher de Lucerne; cette commission était chargée de faire une enquête sur les mauvais traitements infligés aux indigènes, de la part des colons européens. L'enquête est terminée, et les commissaires sont sur le chemin du retour.

Ils ont été vivement impressionnés par les récits des indigènes qui ont fait des dépositions les plus sensationnelles contre les blancs. Ces derniers se sont livrés, pendant plusieurs années aux meurtres, aux mutilations, pour obtenir du caoutchouc. Des témoins venus de nombre de villages se sont présentés devant la commission. Au cours d'un interrogatoire, une jeune indigène s'est élançée devant la commission et s'est écriée, montrant M. Longtain: «Vous êtes l'homme. Comment osez-vous tuer ainsi pour du caoutchouc? Nos mères, nos pères, nos frères sont tout «finis» (tués) par vous. Oui, vous! Ecoutez, grands hommes d'Europe, voilà l'homme qui nous a tués.»

Ainsi se trouvent prouvés les récits faits par les missionnaires au sujet des mauvais traitements infligés aux nègres du Congo. Cela est l'honneur de notre civilisation européenne et il est juste que l'on empêche par de sévères mesures le retour de pareils abus.

DEPECHEs

LES GREVES

Liège, 17. — Dans tous les bassins de Liège et des environs, la reprise du travail est générale.

Sosnowice, 17. — La grève continue. La conférence entre ouvriers et entrepreneurs n'a pas donné de résultat.

EXPLOSION

Queenstown (Irlande) 17. Une double explosion s'est produite à bord du sous-marin A. 5. La première explosion s'est produite pendant qu'on remplissait les réservoirs à pétrole; une grande partie de l'équipage a été grièvement blessé.

Les chaloupes qui se trouvaient à proximité du sous-marin sont venues à leur secours.

UN ATTENTAT

Varsovie, 17. — Dans une assemblée qui a eu lieu hier, les patrons se sont prononcés pour l'amélioration des conditions sociales des ouvriers, pour le règlement des conflits par des conférences publiques et pour l'enseignement dans la langue nationale.

Au moment où un fabricant, M. Fraget, qui n'est pas aimé des ouvriers, rentrait d'une promenade en voiture et passait la porte de la fabrique, un inconnu a tiré trois coups de revolver sur lui.

Deux balles ont atteint la voiture, mais la troisième a blessé M. Fraget au bras. L'auteur de l'attentat a pu s'échapper.

Quartier général de l'armée russe

17. — Les Japonais ont bombardé hier la colline de Poutilow avec trois gros canons envoyant des projectiles de 250 livres.

Ceci prouverait que les Japonais emploient maintenant les pièces dont ils se sont servis pour le siège de Port-Arthur.

LE PRINCE NAPOLEON

Bruxelles, 17. — Le «Petit-Bleu» se dit en mesure d'affirmer, au sujet du projet de mariage entre le prince Napoléon et la princesse Clémentine, que le prince Victor, reconnaissant envers la Belgique, de son hospitalité, ne fera rien qui puisse contrarier le roi Léopold pour lequel il éprouve le plus profond respect.

GRIPENBERG

St-Petersbourg, 17. — Le général Gripenberg est arrivé. Il sera reçu aujourd'hui à Tsarkoïé-Sélo.

ARMEMENTS RUSSES

Berlin, 17. — Le «Berliner Morgenblatt» apprend que le gouvernement russe a commandé à différents établissements industriels

allemands des canons et des projectiles pour plusieurs millions de marks.

MOTION REJETEE

Londres, 17. — La chambre des communes a repoussé, par 311 voix contre 248, la motion de M. Asquith tendant à ce que la question fiscale soit soumise à la nation par la dissolution du Parlement.

DETTE TRANSFEREE

Rome, 17. — La Chambre approuve le projet de payer au gouvernement français une somme de 5 millions pour que l'ancienne dette de la Vénétie soit transférée à l'Italie.

VERS LA SEPARATION

Vienne, 17. — Au cours de la discussion du budget par la Chambre des députés, presque tous les orateurs se sont prononcés contre la continuation du régime avec la Hongrie.

TRAITE DE COMMERCE

Berlin 17. — La commission spéciale à laquelle le Reichstag a renvoyé l'examen des traités de commerce s'est occupée hier après-midi du traité de commerce avec la Suisse.

M. Mülle (Fulda) a parlé du trafic de perfectionnement dont il demande la réglementation légale. Le gouvernement répond que la question est à l'étude.

M. Gothein se plaint de la taxation au poids brut. Le gouvernement répond que l'essai fait de taxer le poids net n'a pas donné de bons résultats. Le traité de commerce avec la Suisse est accepté par la commission.

DEUX MOTS Aux Dyspeptiques

Votre appétit est quelquefois pauvre, quelquefois dévorant. Vous souffrez, vous êtes mal à l'aise après vos repas. Vous êtes sujet aux nausées, votre langue est blanche, et vous avez un mauvais goût dans la bouche. Après avoir mangé, vous avez envie de dormir, des brûlures au creux de l'estomac. Le flatulences, les gaz, les attaques de bile, vous tourmentent fréquemment. C'est la dyspepsie.

Pour la dyspepsie il y a un seul remède qui guérisse promptement et sûrement, c'est

Les Pilules PINK

Quand vous éprouvez quelquesuns de ces symptômes n'attendez pas, essayez les pilules Pink, vous ne regretterez pas votre argent. Si vous prenez les pilules Pink aujourd'hui votre guérison commencera aujourd'hui.

Les pilules PINK sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse: MM. Cartier et Jorin, droguistes, à Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-neuf francs les six boîtes, franco contre mandat-poste.

Remerciements

La famille de Jean-Marie Donazollo et alliés se fait un devoir de remercier bien vivement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Immense succès Succès mérité

Amenorrhée

Absence, suppression ou diminution du flux menstruel chez les femmes.

DEMANDEZ ma Tisane emménagogue (discretion professionnelle garantie)

J. BOUCHERIN, herboriste autorisée, 5, route du Chêne, Genève.



GRAS DOUBLE à la LYONNAISE (Entrée)

Après l'avoir bien fait cuire à l'eau avec oignons, ail, clous de girofle, et égoutté, coupez votre gras-double de 4 doigts de longueur faites fondre à la casserole deux cuillères de VEGETALINE, faites prendre belle couleur, sel, poivre, persil haché fin, oignon dé coupé mince, une fois bien grillé, dressez sur un plat avec une sauce verte. 165

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIÉTÉ

DE

Usines de Grandchamp et de Roche à GRANDCHAMP

PRÈS VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

253

FABRIQUES DE GYPSES, CHAUX CIMENT MIXTE (Rochite) CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN

3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME

L'EXPOSITION de ZURICH de 1883



MÉDAILLES DE VERMEIL

L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?

Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?

Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie E. Gessler, rue de la Dent Blanche.

Solution de Biphosphate de chaux

des Frères MARISTES de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) préparé par M. L. ARSAC, pharm. de première classe, à MONTELMAR (Drôme). Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phthisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. — Ses propriétés reconstruantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix 3 fr. le demi-litre; 5 fr. le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires et édulcorés ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demandez la notice qui est expédiée franco. DÉPÔT GÉNÉRAL pour la Suisse: J. BOUSSER, GENEVE, 108, rue du Rhône 108, GENEVE.

Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à MARTIGNY-VILLE; V. Pitteloud, F. Bichsel et Xavier Zimmermann, à SION; Louis Rey, à ST-MAURICE; M. Carraux, MONTHEY; Ch. Joris, à MARTIGNY-JURG; J.-M. de Chastonay, Sierre et Zermatt.

OFFICE GÉNÉRAL du BATIMENT

Lausanne, 5, Avenue de Villamont 5. Téléphone 1818
Directeur, A. WEBER, architecte

Entreprise générale de constructions en tous genres pour toute la Suisse à forfait les clés en mains.

Envoi contre fr. 20 de 70 types d'habitations diverses avec prix et distribution
ECONOMIE — CÉLÉRITÉ — PAS D'ALÉAS 265

de magasin, une employée de bureau, une ouvrière tailleur, modiste, lingère, etc.;

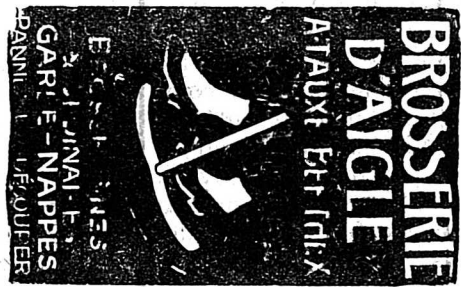
CHERCHEZ-VOUS une institutrice, une gouvernante, une dame de compagnie, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de ménage, une bonne d'enfants, etc.;

INSÉREZ DANS LE

Journal et Feuille d'Avis du Valais

S'adresser au bureau du journal, Sion Imprimerie Emile Gessler.



Petites annonces

Journal et Feuille d'Avis du Valais

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque;

CHERCHEZ-VOUS un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc.

CHERCHEZ-VOUS un commis, un secrétaire, un comptable, un agent, un voyageur, un apprenti, etc.;

CHERCHEZ-VOUS un valet de chambre, un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, horloger, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une sommelière, une caissière, une demoiselle

LESSIVE PHENIX

le meilleur produit connu pour le blanchissage du linge, auquel il donne une blancheur constante, sans en altérer les tissus, ce qui est prouvé par une expérience de plus de 20 ans.

REDARD & C^{ie} Fabricants à MORGES

HUG, Frères & Cie — Bâle

Maison la plus ancienne et la plus importante en Suisse

offre le plus grand choix de

musique et d'instruments

Pianos, Harmoniums, Violons, Guitares, Zithers, Orchestrions, Grammophones, Accordéons, Instruments en cuivre, etc.

Conditions avantageuses. — Médailles d'or 1901

Demandez nos catalogues. 58.



Bois de sapin

La papeterie de Bex achète le bois de sapin beau blanc en rondins ou gros quartiers.

Adresser les offres au bureau de la papeterie de BEX.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE E. GESSLER SION

ADMINISTRATION DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Impressions soignées en tous genres

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc., etc.

Travail prompt et soigné

Prix modérés — Prix modérés

Timbres en caoutchouc

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

DE MILAN A VENISE

En Italie, les gens appelés à faire un voyage un peu long, voyagent généralement en deuxième classe, à cause du peu de confort des voitures de troisième. Le jour où les compagnies italiennes imiteront les compagnies suisses pour la construction de leur matériel, les sujets de Victor-Emmanuel III voyageront aussi volontiers en troisième que les enfants de la vieille république voisine.

Le compartiment de deuxième où j'avais pris place était occupé par deux voyageurs de commerce, deux dames en peignoir de laine noir et un ouvrier en habit de futaine qui me faisait vis-à-vis. Notre homme était un loustic, il avait en sautoir, une gourde qu'il portait fréquemment à ses lèvres et dont le contenu rendait, à chaque lampée, plus joyeux son jovial propriétaire.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, au teint basané et parlant le français avec une amusante volubilité. Me voyant lire l'« Echo de Paris », mon voisin lia immédiatement conversation avec moi, avec cette familiarité gauloise qui ne blesserait que des Allemands ou des « collets-montés ». C'est ainsi qu'il m'apprit qu'il s'appelait Laffite, tout comme le célèbre financier parisien, bien qu'il fût lui-même un gueux de vieille roche, destiné à finir ses jours dans sa sainte « déche ».

Il revenait d'Espagne où la crise métallur-

gique l'avait contraint à partir pour chercher de l'embauche ailleurs; il se rendait à Vérone, chez un ancien compagnon qui s'était chargé de le placer. Il émaillait son discours de remarques et de plaisanteries du plus pur gaulois qu'il soulignait d'un rire large et franc sentant le « Barbera » à distance respectueuse.

Nous traversions les plaines de Solferino, et, pour donner le change à la conversation, j'attirai l'attention de mon vis-à-vis sur le champ de bataille dont on apercevait au loin l'obélisque, et sur lequel la bravoure française avait triomphé des légions autrichiennes en 1859. Ce fut pour mon méridional le thème d'un discours enflammé où les noms d'Arcole et de Lodi, de Magenta et de Solferino, de Bonaparte et de Napoléon III, se confondaient dans un méli-mélo où la valeur disproportionnée des deux généraux était jugée avec un égal enthousiasme par ce tartarin de l'histoire que le capitaine Barbera avait influencé au point de lui faire oublier que le génie de l'un avait relevé le prestige de la France autant que la médiocrité de l'autre l'avait rabaisé.

J'essayai, pour jouir de l'attitude qu'allait prendre mon interlocuteur, de rappeler que l'homme du coup d'Etat du 2 décembre, malgré les victoires d'Italie dues à ses braves soldats, ne méritait certes pas l'honneur d'être mis en parallèle avec le vainqueur d'Arcole et que Sedan paraissait plus fort que Magenta.

— Je vous écoute, mon bon, mais vous ne m'empêchez pas de croire que notre dernier empereur avait du sang corse dans les veines, que, s'il ne fut pas un grand général, il était cependant un vrai français, et que, s'il a dû remettre son épée à ce barbare de Guillaume, c'est bien à contre-cœur et qu'il eût certes mille fois préféré que ce fût Guillaume qui lui remit la sienne: C'est égal, les Hohenzollern ne l'emporteront pas en paradis, ils nous la rendront, notre Alsace-Lorraine, c'est moi, Jean Laffite, qui vous le dis, souvenez-vous en, et au revoir, mon bon, nous arrivons à Vérone, bon voyage et vive la France, quand même.

Après ce bouillonnant réquisitoire, le train stoppa, et se remit en route, après quelques minutes de stationnement.

Le crépuscule descendait lentement sur la terre; Vérone allumait les feux de ses réverbères, et la lune, superbe dans son disque d'amarante, sortait majestueusement des voiles argentés d'un de ces soirs enchantés particulièrement au beau ciel d'Italie.

Nous avions traversé toute la vallée du Pô sans presque nous en apercevoir, c'est à peine si j'avais pu, à la dérobée, admirer en passant, les jolies villes semées dans les champs de maïs, Treviglio, Casano, Romano, Chiari; le lac d'Isèo avec sa jolie chaînette de montagnes, son vieux couvent de Monte-Orfano,

Rovato, Brescia, la célèbre villa Rezzato où logèrent successivement Napoléon Ier, Cavour, Garibaldi, et que le riche Fennaroli a généreusement légué à la caisse royale d'Italie, pour les frais de la guerre de 1859; Castiglione de Stiviere, les champs de bataille de San-Martino, Desenzano et le délicieux lac de Garde, Peschiera et le Mincio. Tous ces toits vermillons, tous ces dômes et clochers d'argent avaient défilé comme des tableaux magiques, détonnant vivement entre le vert intense des prairies et le bleu profond d'un ciel pur et sans nuages.

A Vérone, il ne restait plus dans mon compartiment qu'un voyageur monté à Brescia, et qui, emplissant la voiture de la fumée acre d'un mauvais « Brissago » paraissait figé dans la lecture du « Corriere della sera » et qui disparut sans bruit, à l'arrivée à Padoue, pendant que je cherchais vainement à distinguer dans les ombres grandissantes de la nuit, les silhouettes indécises des édifices de la vieille ville universitaire de la Vénétie.

Nous n'étions plus qu'à quarante kilomètres de la ville insulaire; plus nous en approchions, plus le train semblait redoubler de vitesse, pareil au coursier qui sent approcher le point final de sa course. Seul dans mon compartiment, je sautais d'une portière à l'autre, cherchant à ne rien perdre de ce que l'

œil pouvait encore saisir des paysages que les reflets d'une lune sanglante rendaient panoramiques et fantastiques. J'éprouvais une sorte de délire joyeux, j'envoyais des baisers à la lune, aux vastes plaines qui se déroulaient autour de moi, et dans lesquelles sommeillaient déjà ce peuple moitié oriental de l'Adriatique, dont les chevaleresques légendes me rappelaient, à cette heure, les inoubliables épopées. Et je me mis à chanter des lambeaux de romances qu'en ma lointaine enfance j'entendis chanter par ceux, dont hélas aujourd'hui j'ai pris l'âge et la place:

Si Dieu favorise
Ma noble entreprise,
Mon cœur attendri me le dit toujours,
Si Dieu favorise
Ma noble entreprise,
J'irai jusqu'à Venise
Pour passer d'heureux jours.

(à suivre)

Solandieu